

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2014

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue à l'Hôtel de Ville de La Macaza, en la salle Alice Rapatel-Dubuc, le lundi 14 juillet 2014, à 19 h.

Sont présents la conseillère et les conseillers, Jeanne Zdyb, Richard Therrien, Jacques Lacoste, Jean-Marc Dubreuil, Jean Zielinski et Yvan Raymond formant quorum sous la présidence de la mairesse Céline Beauregard.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Jacques Taillefer, est aussi présent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes, ouvre la séance et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2014.07.141

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

A. Ouverture (ordre du jour, procès-verbal, correspondance)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2014

Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

B. Gestion financière (rapport budgétaire, virement de crédits et paiement des comptes)

1. Ajustements budgétaires
2. Liste des comptes à payer

C. Gestion administrative

1. Tournoi de golf de la Fondation CHDL-CRHV – 25^e anniversaire (25 août 2014)
2. Renouvellement adhésion Plein Air Haute-Rouge 2014 et désignation d'un délégué et d'un substitut.
3. Journal Le Courant – Projet « Route des vacances » - Adhésion.
4. Librairie Carpe Diem – Appui au projet.
5. Fondation de la MRC-AL pour l'environnement – Reconstitution de la subvention de Tricentris – Appui.
6. Municipalité de Lac-St-Paul – Résolution pour la révision du système d'évaluation municipale – Appui.
7. Ville de Rivière-Rouge – Résolution concernant le tracé de la route 117 à quatre voies entre Labelle et Rivière-Rouge – Appui.
8. RIDR – Projet d'Écocentres – Résolution et désignation d'une personne ressource.
9. Dépanneur de La Macaza – Soutien financier.
10. Formulaire de l'usage de l'eau potable – Dépôt.
11. Indicateurs de gestion municipale – Dépôt.
12. État des finances au 30 juin 2014 – Dépôt.
13. Niveleuse – Abrogation de la résolution 2014.06.129 – Contrat de niveleuse.

D. Contrat et appel d'offres

1. Niveleuse – Octroi du contrat au deuxième plus bas soumissionnaire.

E. Avis de motion

F. Adoption des règlements

1. Règlement de zonage – Adoption du premier règlement concernant l'usage dans les zones de villégiatures.
2. Assemblée publique de consultation sur le premier projet de règlement – Date et heure.

G. Sécurité publique

H. Transport routier (Travaux publics, voirie...)

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2014

- I Hygiène du milieu
- J Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire
- K Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)
- L Divers

Période de questions

- M Levée ou ajournement de la séance :

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté

ADOPTÉE

2014.07.142 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2014

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont tous reçu et lu le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2014;

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2014 tel que présenté.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions sur les points à l'ordre du jour.

Un point à l'ordre du jour est soulevé, lequel demande réflexion et un ajournement de quelques minutes est nécessaire.

2014.07.143 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

D'ajourner la présente séance pour quelques instants. Il est 19 h 11.

2014.07.144 REPRISE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

De rouvrir la séance ordinaire du conseil. Il est 19 h 14.

ADOPTÉE

GESTION FINANCIÈRE

2014.07.145 AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES

Il est proposé par le conseiller Yvan Raymond,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité :

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2014

Que le conseil municipal accepte le dépôt des transferts budgétaires préparés par le directeur général en date du 14 juillet 2014, lesquels sont :

ORIGINE	DESTINATION	MONTANT
02 130 00 640 Pièces et accessoires	02 130 00 517 Location équipement de bureau	2 000 \$
02 110 00 310 Frais de déplacement – Élus	02 110 00 454 Formation et perfectionnement	1 500 \$
02 110 00 330 Dépenses communications élus	02 110 00 454 Formation et perfectionnement	500 \$
TOTAL		4 000 \$

ADOPTÉE

2014.07.146

LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE JUIN 2014

La liste des comptes est déposée et le directeur général/secrétaire-trésorier expose les points majeurs.

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Qu'après vérification des comptes par les membres du Conseil, la liste officielle des comptes soumise au 14 juillet 2014 se détaille comme suit :

Disponibilité de crédit numéro # 103

Salaires période du 25 mai 2014 au 21 juin 2014 :

(chèques # 506991 à 507065) 34 663,52 \$

Remises D.A.S. (chèques # 7164 et 7170) 18 887,30 \$

Liste des comptes payés :

(chèques # 7128 à 7132, 7134 à 7163, 7165 à 7169, 7171 à 7180) 166 996,69 \$

Liste des comptes à payer : 62 285,78 \$

TOTAL DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT # 103 282 833,29 \$

Chèques annulés : 7101, 7133

Que ces comptes soient approuvés et payés.

Que des crédits sont disponibles pour défrayer le tout, tels que certifiés par le secrétaire-trésorier par la disponibilité de crédit numéro 103.

ADOPTÉE

GESTION ADMINISTRATIVE

2014.07.147

TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION CHDL – CRHV, 25^e ANNIVERSAIRE

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

De participer au 25^e tournoi de golf annuel de la Fondation CHDL-CRHV qui aura lieu le lundi 25 août 2014 au Club et Hôtel de golf à Nominigüe.

D'autoriser l'achat de 4 billets à 175\$ pour un montant de 700 \$.

ADOPTÉE

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2014

2014.07.148 **RENOUVELLEMENT ADHÉSION PLEIN AIR HAUTE ROUGE 2014 ET DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT**

Il est proposé par le conseiller Jean Zilinski,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

De renouveler notre cotisation à Plein Air Haute Rouge pour l'année 2014 au montant de 1 500\$.

De plus, le conseil désigne le conseiller Jean Zielinski pour représenter la municipalité et le conseiller Yvan Raymond comme substitut.

ADOPTÉE

2014.07.149 **JOURNAL LE COURANT – PROJET «ROUTE DES VACANCES » - ADHÉSION**

CONSIDÉRANT l'offre du Journal le Courant des Hautes-Laurentides de participer aux éditions spéciales de La route des vacances de la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

D'accepter l'offre du Journal le Courant des Hautes-Laurentides relative à notre participation aux quatre éditions de la route des vacances les 16, 23 et 30 juillet ainsi que le 6 août 2014 et d'acquitter les frais de 80 \$ requis pour notre participation.

ADOPTÉE

2014.07.150 **LIBRAIRIE CARPE DIEM – APPUI AU PROJET**

CONSIDÉRANT qu'un groupe au nom de la Librairie Carpe Diem, coopérative de solidarité, souhaite mettre sur pied une librairie à Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT qu'aucune librairie à Mont-Tremblant et dans la région ne sont en opération;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

D'appuyer dans leur démarche la Librairie Carpe Diem, coopérative de solidarité, relative au projet d'implantation d'une librairie au cœur de Tremblant.

ADOPTÉE

2014.07.151 **FONDATION DE LA MRC D'ANTOINE-LABELLE POUR L'ENVIRONNEMENT – RECONDUCTION DE LA SUBVENTION DE TRICENTRIS - APPUI**

ATTENDU que la municipalité de La Macaza est membre de Tricentris;

ATTENDU le programme d'aide financière « Amélioration de la performance » de Tricentris est reconduit;

ATTENDU que le projet « La Caravane de l'environnement » mis sur pied par la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement touche l'ensemble de la population de la MRC d'Antoine-Labelle;

ATTENDU que plusieurs thématiques traitent des 3R-V (réduction, réemploi, recyclage et valorisation);

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2014

ATTENDU que la Caravane désire mettre plus d'efforts sur le recyclage en travaillant à mettre sur pied un défi en partenariat avec la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

D'autoriser la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement ainsi que la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre à déposer pour et au nom de la municipalité de La Macaza une demande dans le cadre du programme « Amélioration de la performance » de Tricentris pour le projet de la Caravane de l'environnement.

ADOPTÉE

2014.07.152

MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINT-PAUL – RÉOLUTION POUR LA RÉVISION DU SYSTÈME D'ÉVALUATION MUNICIPALE - APPUI

ATTENDU que la Municipalité de Lac-Saint-Paul a manifesté son mécontentement concernant le système d'évaluation foncière actuellement en place et qu'elle en a fait part au MAMOT ainsi qu'à l'UMQ et à la FQM;

Il est proposé par le conseiller Yvan Raymond,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal appuie la Municipalité de Lac-Saint-Paul dans ses démarches auprès du MAMOT pour leur demander de revoir la *Loi sur la fiscalité municipale* et si requis, le *règlement sur le rôle d'évaluation foncière*, afin d'améliorer le système d'évaluation foncière en place.

ADOPTÉE

2014.07.153

VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE – RÉOLUTION CONCERNANT LE TRACÉ DE LA ROUTE À QUATRE VOIES ENTRE LABELLE ET RIVIÈRE-ROUGE

CONSIDÉRANT le projet de construction des quatre (4) voies de la route 117 entre la Municipalité de Labelle et la Ville de Rivière-Rouge proposé par le ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que ce projet est nécessaire à l'économie régionale;

CONSIDÉRANT qu'un des tracés proposés, soit celui qui suit la ligne électrique d'Hydro-Québec, contournera le parc industriel de Rivière-Rouge ainsi que plusieurs commerçants déjà installés le long de la route actuelle, ce qui entraînera une perte économique importante pour ces entreprises;

CONSIDÉRANT le contexte économique difficile à Rivière-Rouge entraînant la fermeture de plus d'une dizaine de commerçants au cours des trois (3) dernières années;

CONSIDÉRANT l'ouverture de la voie de contournement de la Ville de Rivière-Rouge en septembre 2011;

CONSIDÉRANT qu'une grande partie de l'ancienne route sera remise à la Ville de Rivière-Rouge et que cette dernière devra assumer les coûts importants de déneigement et d'entretien de cette route, soit des frais supplémentaires majeurs pour les contribuables de Rivière-Rouge;

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2014

CONSIDÉRANT que ledit tracé causera la perte de plusieurs terres publiques qui font partie du territoire de la Ville;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de La Macaza appuie la Ville de Rivière-Rouge dans ses démarches auprès du ministre des Transports du Québec et qu'elle est en accord avec le projet de construction des quatre (4) voies de la route 117, mais qu'elle désapprouve le tracé qui suit la ligne électrique d'Hydro-Québec, entre la Municipalité de Labelle et la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

2014.07.154

RIDR – PROJET D'ÉCOCENTRES – RÉOLUTION ET DÉSIGNATION D'UNE PERSONNE RESSOURCE

CONSIDÉRANT la rencontre «Écocentres» en date du 8 juillet à la Régie intermunicipale de déchets de la Rouge;

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Que la Municipalité de La Macaza accepte d'évaluer, dans le cadre d'un projet régional, des scénarios d'implantation d'écocentres.

Que la municipalité de La Macaza désigne le Directeur général comme représentant pour siéger sur le «Comité technique Écocentres de la Rouge».

ADOPTÉE

2014.07.155

DÉPANNEUR DE LA MACAZA – SOUTIEN FINANCIER

CONSIDÉRANT les difficultés d'ouvrir un nouveau commerce de type dépanneur dans la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la Loi sur les compétences municipales permet aux municipalités de soutenir de nouvelles entreprises qui s'établissent sur leur territoire;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal accorde un montant de 1 000 \$ au Dépanneur de La Macaza comme soutien à son implantation.

ADOPTÉE

N.B.

FORMULAIRE DE L'USAGE DE L'EAU POTABLE - DÉPÔT

Le directeur général dépose à la table du conseil le «formulaire de l'usage de l'eau potable ainsi que le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2013.

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2014

N.B. INDICATEURS DE GESTION MUNICIPAL - DÉPÔT

Le directeur général dépose à la table du conseil les indicateurs de gestion municipal 2013 tel que requis par la loi.

N.B. ÉTAT DES FINANCES AU 30 JUIN 2014

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du conseil le rapport trimestriel, lequel fait état des revenus et des dépenses au 30 juin 2014 et il en fait un bref exposé.

2014.07.156 NIVELEUSE – ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2014.06.129 – CONTRAT DE NIVELEUSE

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2014.06.129, adoptée à la séance ordinaire le 9 juin 2014, par laquelle la municipalité octroyait le contrat pour le nivelage des chemins à Sauriol Gaston et Martin Excavation de Labelle étant le plus bas soumissionnaire;

CONSIDÉRANT que le conseil est insatisfait du travail effectué par cet entrepreneur et ce, malgré les tentatives de ces derniers de remédier à la situation;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Jacques Lacoste,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal juge opportun de ne plus retenir les services de Sauriol Gaston et Martin Excavation et d'abroger par le fait même, la résolution 2014.06.129.

ADOPTÉE

CONTRAT ET APPEL D'OFFRES

2014.07.157 NIVELEUSE – OCTROI DU CONTRAT AU DEUXIÈME PLUS BAS SOUMISSIONNAIRE

CONSIDÉRANT la résolution 2014.07.156 par laquelle la municipalité abroge la résolution 2014.06.129 relative au nivelage des chemins par Sauriol Gaston et Martin Excavation;

CONSIDÉRANT que le deuxième plus bas soumissionnaire lors de l'ouverture des soumissions est Excavation Sylvain Bélanger de Lac Sagway;

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Yvan Raymond et résolu à l'unanimité

Que le conseil municipal retient les services d'Excavation Sylvain Bélanger de Lac Sagway pour le nivelage des chemins sur son territoire, au tarif de 118 \$/h et de 180 \$ pour les frais de déplacement de Lac Sagway au garage municipal si nécessaire.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

Aucun sujet à l'ordre du jour

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2014

ADOPTION DES RÈGLEMENTS

2014.07.158

RÈGLEMENT DE ZONAGE – ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT L'USAGE DANS LES ZONES DE VILLÉGIATURES

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil et résolu à l'unanimité

D'adopter le premier projet de règlement numéro 2014-100 modifiant le règlement de zonage 219 concernant l'usage dans les zones de villégiatures.

ADOPTÉE

2014.07.159

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2014-100 CONCERNANT L'USAGE DANS LES ZONES DE VILLÉGIATURES

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dubreuil,
Appuyé par le conseiller Jean Zielinski et résolu à l'unanimité

Qu'une assemblée publique de consultation concernant le projet de règlement 2014-100 sera tenue le 10 août 2014 à 10 h, à l'Hôtel de Ville, salle Alice Rapatel-Dubuc.

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet à l'ordre du jour

TRANSPORT ROUTIER

Aucun sujet à l'ordre du jour

HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet à l'ordre du jour.

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun sujet à l'ordre du jour.

LOISIR ET CULTURE (bibliothèque, centre communautaire, loisirs)

Aucun sujet à l'ordre du jour.

DIVERS

Aucun sujet à l'ordre du jour.

PÉRIODE DE QUESTIONS OUVERTE

La mairesse invite les citoyens présents à la période de questions.

Le conseil répond aux différentes questions qui lui sont posées qui portent sur les sujets suivants :

- CCU
- Salaire
- Location chalet
- Subvention Dépanneur
- Poste de DGA
- Coût de production du bulletin municipal

SÉANCE ORDINAIRE DU 14 JUILLET 2014

- Clôture skate park
- Fosses septiques
- Niveleuse
-

2014.07.160

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Zielinski,
Appuyé par le conseiller Jacques Lacoste et résolu à l'unanimité

De lever la séance ordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 20 h 26.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, le maire suppléant n'a pas exercé son droit de vote.

LA MAIRESSE

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Céline Beaugard

Jacques Taillefer